

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 7

Artikel: Extrait du rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion en 1882
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

feu qui avaient achevé leurs exercices dans une société de tir aux armes de guerre du canton au moment de la réception par celle-ci de l'ordonnance du 16 mars 1883, seront admis au subside fédéral pour cette année, lors même qu'ils n'auraient pas tiré comme membres de cette société ;

2° Que ces militaires doivent, pour être libérés du service spécial de 3 jours, obtenir dans leur tir un résultat *dépassant* le 50 % du minimum de précision exigé pour l'obtention du subside, c'est-à-dire que ce résultat doit être au moins de 6 points en 2 séries successives de 5 coups à chacune des 3 distances réglementaires ;

3° Que l'ordonnance du 16 mars 1883 a supprimé l'obligation qui existait auparavant pour les militaires portant fusil de tirer avec leur arme.

Lausanne, le 26 mai 1883.

Le Chef du Département militaire, Ch. BAUD.

Extrait du rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion en 1882.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs divers renseignements intéressant notre armée, extraits du rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion en 1882. Nous nous bornerons à en donner ici un court résumé, en laissant de côté, autant que possible, les questions d'intérêt secondaire.

En tête de ce rapport figure la désignation des *lois, ordonnances, instructions et règlements* adoptés dans le cours de l'année dernière, au nombre desquels on trouve :

Arrêté fédéral du 10 juin 1882, ordonnant la création d'une réserve d'équipement au complet pour une année ;

Arrêté fédéral concernant la réduction du nombre des bataillons d'infanterie des cantons de Lucerne et de Fribourg, du 22 décembre 1882 ;

Règlement de service pour les troupes fédérales, du 10 janvier 1882 ;

Ordonnance sur le fusil suisse à répétition, du 7 mars 1882 ;

Instruction pour le service technique des sapeurs, école de sous-officier, du 31 mars 1882 ;

Ordonnance sur le revolver au calibre de 7,5 mm. pour les officiers de troupes non montées, du 5 mai 1882 ;

Ordonnance sur les ustensiles de cuisine des bataillons d'infanterie, du 11 août 1882 ;

Ordonnance sur les ustensiles de cuisine personnels de l'infanterie et de la cavalerie, du 22 septembre 1882 ;

Prescriptions destinées à compléter le cadre d'officiers des bataillons d'infanterie de landwehr, du 17 janvier 1882 ;

Règlement sur le service des pièces de position, du 1^{er} avril 1882 ;

Instruction d'équitation pour la cavalerie, du 27 juin 1882 ;

Instruction sur le remplacement des munitions, du 28 septembre 1882 ;

Règlement concernant la vente des revolvers à l'ordonnance suisse par la fabrique fédérale d'armes, du 28 décembre 1882.

Le résultat général des *visites sanitaires* de 1882, comparé à celui de 1881, est le suivant :

1882	Propres au service	Ajournés	Impropres	Total
Recrues	14,775	6,188	8,736	29,699
Incorporés	1,693	889	3,354	5,936
Total	16,468	7,077	12,090	35,635
1881				
Recrues	14,034	5,835	9,510	29,379
Incorporés	1,409	753	3,098	5,260
Total	15,443	6,588	12,608	34,639

Ont ainsi été déclarés propres au service :

	1882	1881
Recrues	49,8 %	47,8 %
Incorporés	28,5 %	26,8 %

Le maximum du pour cent des recrues déclarées aptes atteint depuis la mise en vigueur de la nouvelle organisation, est celui de 1875, avec 55,1 % ; le minimum a été obtenu en 1879, avec 42,9 %.

Au point de vue du nombre des recrues reconnues aptes, le résultat des visites de l'année 1882 a été le plus favorable depuis la nouvelle organisation, excepté toutefois les années 1875 et 1876, où le recrutement s'est trouvé renforcé d'une manière anormale par un grand nombre d'hommes de classes d'âge antérieures.

L'augmentation observée en 1882 provient du nombre plus élevé qu'en 1881 d'hommes astreints à se présenter et du fait qu'on en a admis d'une bonne structure et bien doués, quoique ne remplissant pas les conditions voulues sous tous les rapports.

Une augmentation sur 1881 d'environ 700 hommes s'est produite dans le nombre des hommes incorporés qui se sont présentés pour être réformés ; elle provient essentiellement de la landwehr qui était pour la première fois appelée à un cours de répétition. — Aussi longtemps que ces hommes ne faisaient pas de service, ils n'avaient aucun motif de se faire transférer dans le nombre de ceux astreints au paiement de la taxe.

Le *recrutement* en 1882 a donné le résultat suivant :

Arme	Recrues	Effectif réglementaire	%
Infanterie	11,442	77,576	14,8
Cavalerie.	349	3,412	10,3
Artillerie.	1,710	14,622	11,7
Génie	742	4,898	15,1
Troupes sanitaires . .	410	4,406	9,3
» d'administration	113	376	30,1

La moyenne des recrues réellement instruites a été de 92 %. — Cette proportion n'a guère varié ces dernières années.

Voici des données générales sur l'*effectif de l'armée fédérale* au 1^{er} janvier 1883, avec les chiffres comparatifs de l'année précédente :

A. ELITE

1. Par division :

	Effectif réglementaire	Etat effectif	
		1883	1882
I ^e division	13,491	16,527	16,947
II ^e »	12,717	13,507	13,483
III ^e »	12,717	11,660	12,059
IV ^e »	12,717	11,476	11,384
V ^e »	13,491	15,064	15,101
VI ^e »	12,717	14,600	14,721
VII ^e »	12,717	16,050	15,981
VIII ^e »	12,717	13,429	13,752
Officiers et troupes ne faisant pas partie des divisions	2,104	2,339	2,391
Officiers et secrétaires d'état-major à teneur de l'article 58 de l'organisation militaire	—	265	249
Total	105,388	114,917	116,068

2. Par armes :

Etat-major général et section des chemins de fer.	54 ¹	69	70
Officiers judiciaires	44	34	33
Infanterie	77,576 ²	83,522	85,235
Cavalerie	3,412	2,929	2,861
Artillerie	14,500	17,343	17,486
Génie	4,898	5,660	5,321
Troupes sanitaires	4,528	4,309	4,249
» d'administration	376	1,051	813
Total	105,388	114,917	116,068

¹ Le chiffre des officiers de la section des chemins de fer de l'état-major général n'est pas fixé par la loi et ne figure dès lors pas ici.

² Y compris les aumôniers attachés aux états-majors des régiments d'infanterie et ceux des lazarets de campagne.

B. LANDWEHR

Par armes :

Infanterie	77,392	75,425	77,463
Cavalerie	3,396	2,396	2,420
Artillerie	7,984	8,680	8,656
Génie	4,882	2,206	2,232
Troupes sanitaires	2,982	1,332	1,287
» d'administration	376	220	120
Total	97,012	90,259	92,178

En ce qui a trait au *personnel d'instruction*, le rapport constate que celui de l'infanterie est insuffisant et qu'il y aurait nécessité de créer deux postes d'instructeurs de 1^{re} classe chargés spécialement de l'enseignement dans les écoles centrales. — Il faudrait aussi, comme cela existe dans l'artillerie, créer l'institution des aspirants-instructeurs, pour pouvoir parer aux besoins lorsqu'il s'agit de commander des instructeurs de 2^e classe pour les écoles de tir et les cours de répétition de corps de troupes combinés. Ce système est du reste excellent pour former de bons instructeurs.

Le rapport fédéral renferme un long exposé sur l'état de l'instruction préparatoire, soit de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires et supérieures des cantons. — 16 d'entr'eux ont fourni des indications complètes et dignes de confiance ; 5 autres des renseignements moins complets.

Il en résulte qu'en général, malgré les difficultés que rencontre, pour diverses causes, l'introduction de l'enseignement de la gymnastique, il a été fait des progrès très-appreciables dans cette branche ; on remarque une augmentation sensible soit dans le nombre des écoles dans lesquelles on enseigne la gymnastique, soit dans la fréquentation des leçons.

95,681 élèves suivent l'instruction de la gymnastique dans 21 cantons. — On peut prévoir que, dans un avenir peu éloigné, le plus grand nombre des jeunes gens de 10 à 15 ans suivra l'exemple.

Le Département militaire fédéral sera dorénavant en mesure d'examiner le projet élaboré par la commission de gymnastique relatif à l'instruction préparatoire dès la sortie de l'école jusqu'à l'âge de 20 ans et de s'occuper cette année déjà des ordonnances y relatives ainsi que de leur mise en exécution.

Cours d'instruction.

Etat-major général. Il y a eu deux cours d'état-major général. Le 1^{er}, de 6 semaines, a été suivi par 18 officiers ; une reconnaissance de 14 jours l'a terminé. 19 officiers supérieurs ont pris part au second, qui a été consacré à une reconnaissance des Grisons.

Il y a eu en outre un cours pour secrétaires d'état-major et une

reconnaissance technique du Gothard par 5 officiers de la section des chemins de fer, qui ont présenté un rapport détaillé et d'une réelle valeur.

17 officiers ont fait successivement des travaux de subdivision d'une manière très-satisfaisante.

Plusieurs officiers d'état-major ont pris part aux cours de répétition des unités auxquelles ils sont attachés, au rassemblement de division ou à d'autres services. — L'un d'eux a dirigé les essais faits dans les hautes montagnes avec les appareils à signaux optiques lors des manœuvres de brigade, essais qui ont démontré la nécessité du service de ces signaux pour la guerre des hautes montagnes.

Infanterie. — Il y a eu 3 écoles de recrues dans chaque arrondissement de division, une école de recrues instituteurs à Lucerne et une d'armuriers à Zofingue.

Suivant le tableau ci-après, on a instruit 852 hommes de plus qu'en 1881. 697 hommes ont été transférés dans les carabiniers. 1805 hommes ont reçu des cartes de bons tireurs et 812 recrues fusiliers la marque distinctive de bons tireurs. — L'école complémentaire a été suivie par 558 hommes, soit environ le 60 %, — le plus dans la II^e division avec environ 13 1/2 %, le moins dans la VI^e division avec environ 1 %.

	1882	1881
Entrés aux écoles	9751	8781
Licenciés pendant l'école.	304	189
Ont achevé leur instruction	9444	8592
Proportion de ceux-ci avec les entrés, en %	96,9	97,8

Les exercices de tir dans les écoles de recrues ont en général donné de meilleurs résultats qu'en 1881, notamment en ce qui concerne la consommation des munitions et la progression dans les exercices.

Les *cours de répétition* d'infanterie d'élite ont eu lieu comme suit :

III ^e	division,	par bataillon.
II ^e	»	» régiment.
VIII ^e	»	» brigade.
VI ^e	»	» division.

10 cours de bataillon ont eu lieu à Berne, 3 à Thoun. Le plan d'instruction a été suivi avec succès dans la plupart d'entr'eux. On se plaint du manque de bons sous-officiers dans quelques bataillons.

Les régiments 5 et 6 ont eu leur cours de répétition à Fribourg, les 7^e et 8^e à Colombier. Le bataillon de carabiniers n° 2 a été attaché au 5^e régiment. Le temps pluvieux d'automne a contrarié les manœuvres ; leur bonne exécution a en outre été entravée par le mauvais état des places d'exercice de Fribourg, détrempées par la

pluie et, de plus, beaucoup trop petites, à l'exception toutefois du champ de manœuvres d'Hanterive, mais qui est très éloigné. Malgré ces conditions défavorables, les commandants de régiment se sont efforcés d'exécuter ponctuellement le plan d'instruction qui leur avait été prescrit et tout le monde a contribué aux progrès qui ont été faits.

Pendant le cours préparatoire de la 15^e brigade, le 29^e régiment était logé au Luziensteig et à Maienfeld, le 30^e à Coire. Le 31^e régiment (16^e brigade) a fait son cours préparatoire à Coire et le 32^e à Bellinzone. Cette dernière brigade comptait en outre le bataillon de carabiniers n^o 8, qui a eu son cours préparatoire au Luziensteig. Pour exécuter ses manœuvres de campagne et de combat, la 15^e brigade s'est rendue par l'Oberland grison et l'Oberalp dans la vallée d'Urseren, où elle a été licenciée avec les armes spéciales qui lui avaient été attachées. La 16^e brigade a d'abord manœuvré dans la vallée de Schamser, où le 32^e régiment, qui avait passé le Bernardin et auquel s'étaient joints le bataillon de carabiniers et les armes spéciales, s'est rencontré avec le 31^e régiment dans la vallée d'Andeer. De là les manœuvres continuèrent par la Via-Mala sur Thusis, Reichenau, jusqu'à Coire où la brigade fut licenciée.

La température a été assez favorable pour la 15^e brigade ; elle a été, en revanche, extrêmement mauvaise pendant tout le cours de répétition de la 16^e brigade et a nui considérablement à l'instruction de détail du 32^e régiment qui, par suite de l'inondation des places d'exercice et de tir à Bellinzone, n'a pu achever ses exercices de tir ni manœuvrer par régiment.

Les deux brigades ont dû faire des marches considérables ; quelques bataillons, notamment ceux du 32^e régiment, qui ont dû traverser le Bernardin où il était tombé de la neige en abondance, ont dû les exécuter dans des conditions particulièrement difficiles ; mais, habituées à des efforts de ce genre, ces troupes de montagne, vigoureuses et endurantes, s'en sont remarquablement bien tirées. Tous les rapports constatent cependant que pour des marches semblables, qui doivent se faire souvent par des sentiers à pic et presque impraticables, la botte est une chaussure qui ne convient absolument pas ; les neuf dixièmes des blessures aux pieds provenaient du port de la botte.

L'aptitude des troupes pour la manœuvre a été digne d'éloges. Les cadres sont en grande majorité à la hauteur de leur tâche. La direction supérieure a fait des progrès visibles incontestables. — En vue de remédier au manque d'habitude et de routine des commandants de régiment et de brigade dans la conduite des détachements de troupes combinées, l'autorité fédérale s'est décidée à appeler aux manœuvres de brigade et aux rassemblements de division ceux de ces officiers supérieurs, ainsi que les commandants de

brigade d'artillerie de la division où les mêmes cours de répétition doivent avoir lieu l'année suivante.

Les manœuvres de la VI^e division ont eu lieu du 26 août au 13 septembre, avec un effectif de 11528 hommes, 1889 chevaux et 217 voitures de guerre. Les manœuvres de campagne ont eu lieu dans le contrée située entre la Thour et le Rhin, dans la direction de Diessenhofen ; elles étaient basées sur cette supposition générale qu'un ennemi s'était avancé jusque sur la Thour où il devait être attaqué et rejeté sur le Rhin. Il y a eu de beaux simulacres de combat, mais de nombreuses fautes commises. Le front était trop étendu, ensorte que l'ensemble a manqué dans l'action des corps ; le défaut de communication entr'eux a eu en outre pour conséquence que le but à atteindre a été poursuivi par les commandants des subdivisions de leur propre autorité. Le passage à la formation de combat a souvent eu lieu trop tôt ; le fait que l'ennemi, très bien conduit du reste, n'était marqué qu'en partie, a été la cause qu'on ne tenait pas assez compte de sa force. Quoique le terrain fût très favorable pour avancer par bonds successifs, les différentes phases de l'action ont été insuffisamment marquées. L'attaque a été souvent culbutée et l'on n'attendait pas l'effet des mouvements tournants, ensorte que les réserves n'ont pas toujours pu intervenir.

Malgré les fautes signalées, les manœuvres de la VI^e division ont laissé une bonne impression. L'extérieur et la tenue des troupes, ainsi que la manière dont elles se sont présentées leur font honneur à elles-mêmes ainsi qu'à leur instruction.

Les troupes de *landwehr* ci-après indiquées ont fait leur cours de répétition en 1882 :

I ^{re} division :	1 ^{re} brigade avec le bataillon de carabiniers.
IV ^e »	7 ^e » » »
V ^e »	9 ^e » » »
VII ^e »	13 ^e »

soit ensemble 24 bataillons de fusiliers et 3 bataillons de carabiniers.

On pouvait prévoir que l'interruption, pendant nombre d'années, du service militaire des cadres et des troupes de la *landwehr* serait une source de difficultés lorsqu'il s'agirait de recommencer l'instruction et que les anciens officiers et sous-officiers auraient de la peine à satisfaire aux exigences actuelles du service. Mais la bonne volonté et le sérieux avec lesquels la troupe s'est remise au service et le zèle déployé par le plus grand nombre des cadres ont permis au corps d'instruction d'arriver à obtenir dans tous les cours des résultats relativement satisfaisants. Il est vrai de dire que le personnel d'instruction s'est voué à cette nouvelle tâche avec une abnégation particulière ; tous les rapports l'ont signalé avec reconnaissance et constaté qu'il a su traiter les troupes de *landwehr* avec beaucoup de tact. Les bataillons ont généralement fait une bonne impression et,

sauf quelques exceptions, la troupe qui les compose est vigoureuse et animée des meilleures dispositions; par sa tenue calme et l'observation d'un bon ordre et d'une bonne discipline, elle a su apprécier dignement ce que les autorités font pour que la landwehr soit en mesure de remplir ses devoirs.

Voici l'effectif, par division, des hommes qui ont pris part aux cours de répétition de l'*élite* en 1882, avec les chiffres comparatifs de 1880 :

	1880	1882
II ^e division : Bataillons de carabiniers n ^o 2 et de fusiliers n ^{os} 13 à 24	6260	6332
III ^e division : Bataillons de carabiniers n ^o 3 et de fusiliers n ^{os} 25 à 36	5877	5644
VI ^e division : Bataillons de carabiniers n ^{os} 6 et de fusiliers n ^{os} 61 à 72	7016	8084
VIII ^e division : Bataillons de carabiniers n ^{os} 8 et de fusiliers n ^{os} 85 à 96	6127	5939

Dans le feu individuel, les résultats des *exercices de tir* de tous les bataillons de la III^e division sont considérablement meilleurs, ceux des bataillons de fusiliers de la II^e division sont en partie semblables, en partie meilleurs, et ceux du bataillon de carabiniers de cette division en partie les mêmes et en partie inférieurs à ceux d'il y a deux ans; les résultats du tir des bataillons de fusiliers des VI^e et VIII^e divisions sont les mêmes, ceux du bataillon de carabiniers de la VI^e division un peu inférieurs et ceux du bataillon de carabiniers de la VIII^e division en partie semblables, en partie meilleurs qu'en 1880. Dans le feu de salves, la III^e division a obtenu de bien meilleurs résultats, les II^e et VIII^e divisions à peu près les mêmes résultats qu'en 1880. Le feu de salves n'a pas eu lieu dans la VI^e division.

6 *cours spéciaux pour armuriers* ont eu lieu; 30 anciens armuriers, dont les capacités techniques laissaient à désirer, y ont été appelés.

Sur 317 élèves qui ont pris part aux *écoles préparatoires d'officiers* d'infanterie, 303 ont été nommés au grade de lieutenant, contre 202 en 1881, ce qui donne une augmentation de 50 %. En outre, dans toutes les divisions, sauf dans la I^{re}, ont eu lieu des écoles préparatoires extraordinaires, réunies à des écoles de recrues, d'officiers destinés à compléter le corps des officiers de la landwehr. On y a appelé des anciens sous-officiers de l'*élite* et des jeunes sous-officiers de la landwehr. 117 d'entr'eux ont été recommandés pour le brevet.

Il y a eu, en 1882, 6 *écoles de tir*, dont 4 pour officiers et 2 pour sous-officiers. 202 officiers (dont 6 d'artillerie et 2 du génie) et 261 sous-officiers les ont suivies. — Les résultats des écoles de tir d'officiers sont en partie égaux, en partie un peu supérieurs à ceux de

1881; ceux des écoles de sous-officiers sont notamment meilleurs que ceux de quelque école de tir que ce soit en 1881. Pour la première fois, des résultats d'écoles de tirs de sous-officiers ont été identiques à ceux des écoles d'officiers.

3444 hommes (5228 en 1881) ont pris part aux *exercices de tir obligatoires*. Les résultats diffèrent peu de ceux de l'année précédente et en général ils laissent encore beaucoup à désirer.

Le nombre des sociétés volontaires de tir, qui était de 1806 en 1881, s'est élevé à 1856 l'année suivante. La somme allouée à 48992 de leurs membres qui avaient droit au subside fédéral de fr. 3 a été de fr. 146,976 —. En outre, il a été payé un subside de fr. 98,191⁸⁰ à 54551 militaires (72630 en 1881) qui ont tiré dans des sociétés ou dans des réunions spéciales. La diminution en 1882 dans le nombre des militaires qui ont tiré provient de l'introduction des cours de répétition de la landwehr, qui ont libéré ceux qui y ont pris part des exercices de tir spéciaux.

Il y a eu trois écoles centrales, savoir: Ecole centrale I, à Thoun, suivie par 57 officiers subalternes d'infanterie, 3 de cavalerie, 5 d'artillerie et 2 du génie = 67 officiers (56 officiers de troupe et 11 adjutants); école centrale II, avec 32 capitaines d'infanterie; école centrale III, en deux subdivisions successives, à Bâle, suivies par 53 majors d'infanterie d'élite, 2 de landwehr et 1 capitaine d'infanterie d'élite = 56 officiers. Les résultats des trois écoles ont été satisfaisants.

Le rapport relatif au *polytechnicum* constate que la section des sciences militaires compte, du semestre d'hiver 1878-79 à celui d'hiver 1882, dans les branches principales, 270 élèves et auditeurs inscrits, sur lesquels (y compris le semestre d'hiver 1882-83) 102 élèves ont subi volontairement l'examen. Cette section rentre dans la rubrique des « branches libres », qui n'ont à leur disposition que les heures du soir (de 5 à 7 heures) et dans lesquelles la concurrence est extraordinaire (77 branches d'instruction avec 220 heures par semaine).

Cavalerie. — Il n'est survenu aucun changement dans le mode de procéder à l'*acquisition des chevaux*, dont la qualité continue, au dire de l'autorité fédérale, d'être bonne pour notre service et notre climat. De 1875 à 1882, on a acheté 448 chevaux dans le pays, dont 24 en 1882, et 3855, à l'étranger, dont 519 en 1882. Le département militaire fédéral estime qu'il résulte de ces chiffres que la plupart des chevaux élevés et présentés dans le pays ne possèdent toujours pas encore, dans une mesure suffisante, les qualités d'un cheval de cavalerie.

En exécution d'un postulat voté par les Chambres fédérales, le Conseil fédéral a donné les ordres nécessaires pour faciliter la présentation et l'achat des chevaux du pays offerts pour la cavalerie.

Après un temps d'acclimatation de 35 à 40 jours, les chevaux de

recrues et de rechange ont été dressés dans 4 cours de remonte de 90 jours chacun et les remontes des cavaliers incorporés avant 1875 dans 3 cours de 20 jours chacun. Le résultat du dressage des chevaux fédéraux a été fort différent, suivant leur état de santé, sur les quatre places d'armes de cavalerie.

Deux des *cours préparatoires* de recrues de cavalerie prévus par la loi fédérale du 16 juin 1882 ont encore pu avoir lieu l'année dernière. 108 recrues ont suivi le premier, 98 le deuxième = 206 recrues. L'instruction s'est principalement étendue à l'équitation au manège, à l'école de soldat, à l'escrime et aux exercices de gymnastique, à la reconnaissance du cheval, seller et paqueter, instruction sur le harnachement et l'attelage des chevaux. Le résultat a été favorable.

Trois *écoles de recrues* dragons ont eu lieu; 80 cadres et 317 recrues y ont achevé leur instruction. 16 cadres et 56 recrues ont pris part à l'école de guides. On a instruit en 1882 64 dragons de plus, mais 12 guides de moins qu'en 1881. La taille des recrues de cavalerie est en général trop petite; cette arme demande une taille de 158 cm. comme minimum.

Les résultats des différentes branches d'instruction dans les écoles ont été généralement satisfaisants. L'équitation et les manœuvres de service de campagne ont laissé le plus à désirer; les cours préparatoires y remédieront toutefois notablement à l'avenir.

Les *cours de répétition* de cavalerie ont eu lieu comme suit :

Le 6^e régiment de dragons, les escadrons 23 et 24 du 8^e régiment et la compagnie de guides n^o 6 ont suivi les manœuvres de la VI^e division; l'escadron 22 et les compagnies de guides 8 et 12 ont pris part à celles de brigade de la VIII^e division. Les escadrons du 2^e régiment ont été détachés aux manœuvres de campagne des régiments d'infanterie de la II^e division d'armée. Les régiments de dragons 1, 3, 4, 5 et 7 ont fait leurs cours de répétition ordinaire par régiment; la compagnie de guides 7 l'a fait isolément, les compagnies 3 et 10, 1, 2 et 9, et 4, 5 et 11 l'ont fait par compagnies réunies dans l'ordre indiqué.

	Effectif de contrôle.	Nombre des hommes entrés.	Nombre des absents.	Pour cent des hommes entrés au service comparé à l'effectif de contrôle.
Dragons	2565	2337	228	91,1 %
Guides	501	409	92	81,6 %
	3066	2746	320	89,5 %

Le service de la cavalerie a été satisfaisant dans les cours de répétition, les chevaux étaient généralement en bon état.

Dans les cours où la cavalerie est réunie à l'infanterie, les commandants supérieurs de ces cours devraient pourvoir à ce que la

cavalerie ait plus de temps dans le cours préparatoire pour s'exercer au service de cavalerie proprement dit, et non pas la faire agir avec d'autres armes dès le deuxième ou troisième jour. Dans l'emploi des guides, lors des manœuvres de division, on n'a pas assez d'égards pour les chevaux, car ceux-ci sont surmenés dès l'ouverture des manœuvres, en quelque sorte sans résultat. Le rôle de la cavalerie dans les manœuvres de l'infanterie par régiment est sans importance et il vaudrait mieux se borner à y avoir recours dans les cas où l'instruction préparatoire n'en souffrirait pas, afin que la cavalerie ait l'occasion de s'exercer elle-même par régiment.

Les deux cours de retardataires de cavalerie ont été suivis par 127 hommes.

13 élèves ont suivi l'école préparatoire d'officiers de cavalerie ; 9 ont été nommés lieutenants de dragons et 4 lieutenants de guides.

5 officiers et 38 sous-officiers de cavalerie ont pris part à l'école de cadres.

2102 cavaliers ont assisté aux inspections de landwehr ; 202 ont fait défaut.

(A suivre.)

† LE COLONEL ARNOLD SCHMID

instructeur en chef de la cavalerie.

Un camarade et ami du défunt lui consacre dans une brochure spéciale quelques lignes émues auxquelles nous ne pouvons que nous associer.

Arnold Schmid naquit à Stein-sur-Rhin, en 1835. Il reçut une instruction brillante. — Il se voua au commerce tout en consacrant ses rares instants de loisir à l'étude des sciences militaires et spécialement à l'étude des branches se rattachant à la cavalerie.

Ecuyer hors ligne, cavalier passionné, sa destinée était de mourir à cheval ; alors qu'il était simple brigadier de dragons il faillit se tuer dans des circonstances analogues à celles du 11 juin 1883, jour du fatal accident qui l'a enlevé à l'armée et au pays. Son cheval s'emporta lors d'une reconnaissance opérée dans la direction d'Andelfingen. Il franchit la barrière d'un pont jeté sur une tranchée de chemin de fer et tomba d'une hauteur de sept mètres sur les rails. Le cheval fut tué sur le coup. On releva le brigadier Schmid évanoui au moment où un train lancé à toute vapeur allait lui passer sur le corps. Sinistre présage de ce qui devait lui arriver vingt ans plus tard !

Dès 1873 Schmid abandonna sa position civile pour se vouer entièrement au service militaire. En 1875 déjà il était nommé instructeur de cavalerie de 1^{re} classe. En 1880 nous le trouvons parvenu à la haute situation d'instructeur en chef.